

portant validation du devis concernant le changement de portes en acier au Gymnase Allée des Soupirs à l'Entreprise MASSELIN Sébastien

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique
Vu la délibération n°19-2026 du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis N°01052026 de l'entreprise MASSELIN Sébastien concernant le changement de portes en acier au Gymnase Allée des Soupirs.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de l'entreprise MASSELIN Sébastien concernant le changement de portes en acier au Gymnase Allée des Soupirs d'un montant de 19 850.00 € HT.

A Bernay, le 6 mai 2026

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 11/05/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

